

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24072056

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

29-04-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT D'ORIENT TOURNAI

N° d'entreprise : **0447 941 545**

Nom

(en entier) : **D.P.-COATING**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Kaaistraat (D) 22, 7711 Mouscron**

Objet de l'acte : Démission/nomination administrateurs

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique de la société en date du 8 décembre 2023 :

1 Révocation des administrateurs

L'actionnaire unique révoque les administrateurs suivants avec effet à ce jour :

- ECOMATEC BV, ayant son siège à Sint-Jorisgilde 53, 9200 Dendermonde et dont le numéro d'entreprise est le 0872.925.566 (RPM Gand, division Dendermonde), représentée en permanence par Marc Franck ; et
- Griet Vanwambeke.

L'actionnaire unique donne également décharge provisoire aux administrateurs précités pour l'exécution de leur mandat d'administrateur jusqu'à la date de leur démission.

L'actionnaire unique déclare que la décharge complète sera accordée aux administrateurs susmentionnés lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société.

Conformément aux dispositions légales applicables, la notification de la démission des administrateurs susmentionnés sera déposée au greffe du tribunal des sociétés compétent et cette notification sera publiée aux annexes du Moniteur belge.

2 Nomination de nouveaux administrateurs

L'actionnaire unique décide de nommer les personnes morales suivantes en tant qu'administrateurs de la société avec effet immédiat :

- Marc Franck [...]
- VLJ Consulting CommV, société en commandite de droit belge, ayant son siège à Witte Burg 39, 8670 Koksijde et dont le numéro d'entreprise est le 0727.800.601 (RPM Gand, division Veurne), représentée en permanence par Joren Vanlerberghe ; et
- GT COATING BV, société à responsabilité limitée de droit belge ayant son siège à Kapellestraat 142/3-01, 8020 Oostkamp et dont le numéro d'entreprise est le 1002.585.862 (RPM Gand, division Bruges), représentée en permanence par Steve Toulouse.

Le mandat des administrateurs susmentionnés sera exercé à titre gratuit, sauf décision contraire de l'actionnaire unique.

Conformément aux dispositions légales applicables, la décision de nomination des administrateurs susmentionnés sera déposée au greffe du tribunal des sociétés compétent et sera publiée aux annexes du Moniteur belge.

3 Procuration

L'assemblée générale donne procuration à Maxime Monard, Pieter-Jan Bex, Justine Dhoore, Simge Vatanlar, et tout autre avocat ou employé du cabinet d'avocats Monard Law BV ayant son siège social à 1150 Sint-Pieters-Woluwe, Tervurenlaan 270 et portant le numéro d'entreprise 0538.839. 651, agissant chacun individuellement et avec pouvoir de substitution, afin de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour publier les résolutions des actionnaires aux annexes du Moniteur belge, modifier l'inscription de la Société au Registre des Personnes Morales, accomplir à cet effet toutes les formalités administratives et, entre autres, représenter la Société auprès du Banque-Carrefour des Entreprises, d'un bureau d'affaires de leur choix et du greffe du Tribunal des Sociétés et faire à cet effet tout ce qui est nécessaire.

Simge Vatanlar
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).